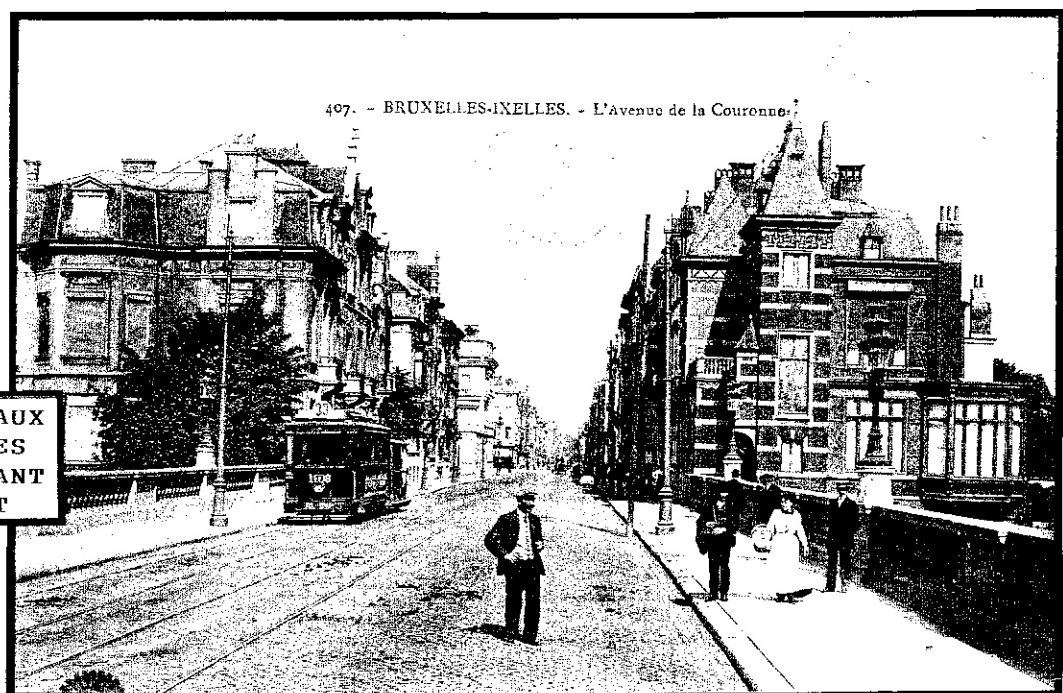
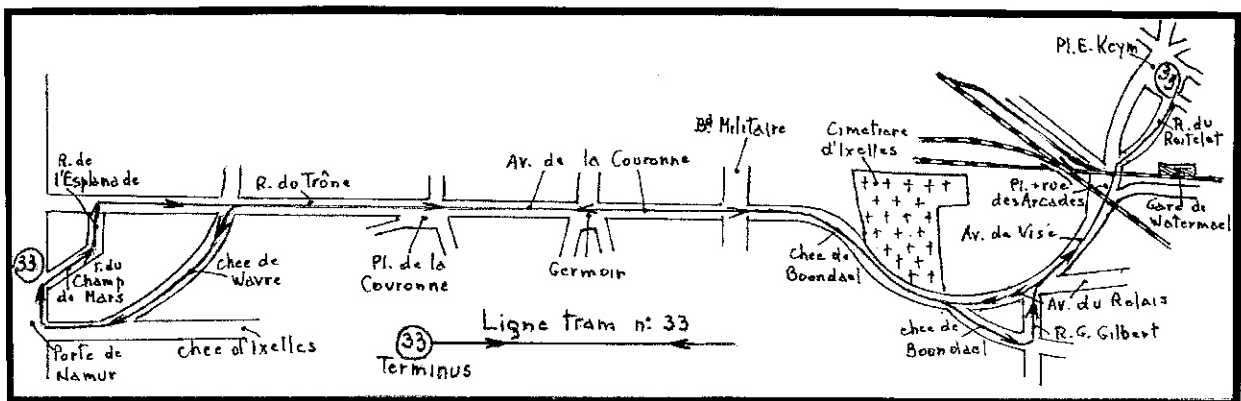


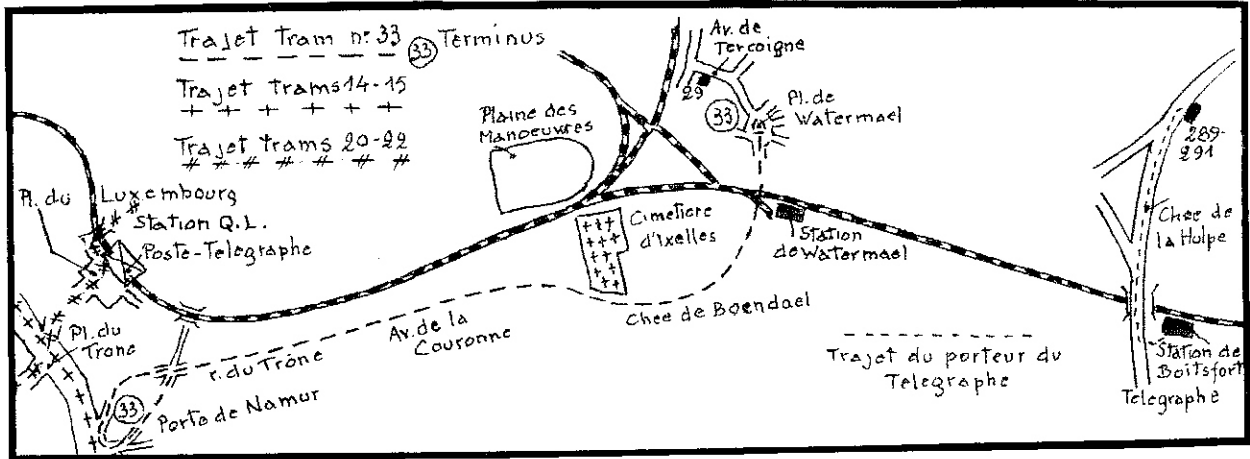
PORTE DE NAMUR - WATERMAEL

Création d'une nouvelle ligne n° 33. Itinéraire : Porte de Namur, rue du Champ de Mars, les rues de l'Esplanade, du Trône, place de la Couronne (act. R. Blyckaert), avenue de la Couronne, chée de Boendael, les rues G. Gilbert, d'Ixelles (act. Visé), place des Arcades, rue du Roitelet, place de Watermael, (act. E. Keym).

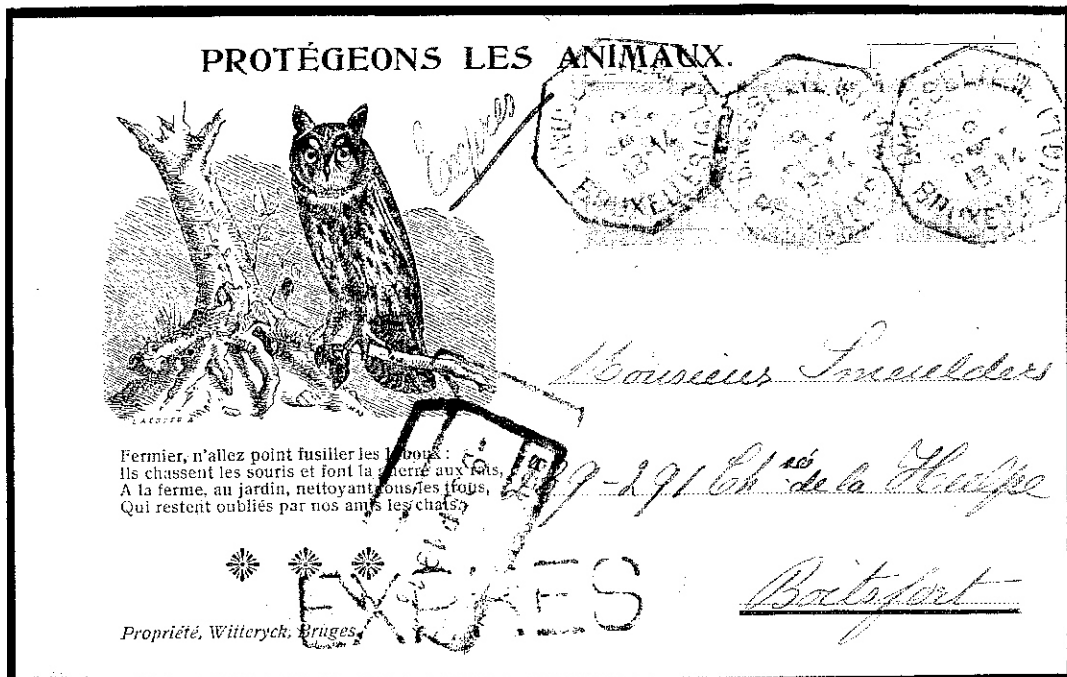
Retour : après la rue d'Ixelles, le tram continue par la rue du Relais et puis la chée de Boendael. Au carrefour rue du Trône-chée de Wavre, les trams rejoignaient la porte de Namur par les chées de Wavre et d'Ixelles.

Cette ligne avait été réalisée en 4 étapes : le 23.04.1910, porte de Namur au cimetière d'Ixelles. Le 15.06.1910 jusqu'à la rue G. Gilbert. Le 12.07.1910, parcours jusqu'à la station de Watermael, et le 30.07.1910 jusqu'à la place Watermael (E. Keym).





Carte-postale émanant du 29, rue de Tercoigne, affranchie comme EXPRES à 0,30frs (tarif du 01.12.1887 : port 0,05 + exprès 0,25) déposée dans la boîte du tram n° 33, à la place de Watermael, son terminus (distant de 100m de l'adresse). Parcours via chée de Boendael, av. de la Couronne, Porte de Namur, où un petit télégraphiste transfère l'express dans la boîte du tram n° 14 ou 15, circulant sur les bds extérieurs vers la place du Trône. Un autre petit télégraphiste extrait l'express de la boîte-tram et le transfère dans la boîte du tram n° 20 ou 22, venant de la place des Palais et se dirigeant vers la gare du Quartier Léopold. Un petit télégraphiste extrait l'express de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique de BRUSSEL (L.W.) / BRUXELLES (Q.L.) 9 SEPT 13-14 (1913), qui annule les timbres-poste et appose la griffe EXPRES. Transport par Ch.d.Fer jusqu'à la station de Boitsfort, qui appose son cachet ferroviaire d'arrivée BOITSFORT n° 1/ 9 SEPT 1913, et assure la remise au destinataire, 289/291 chée de la Hulpe.



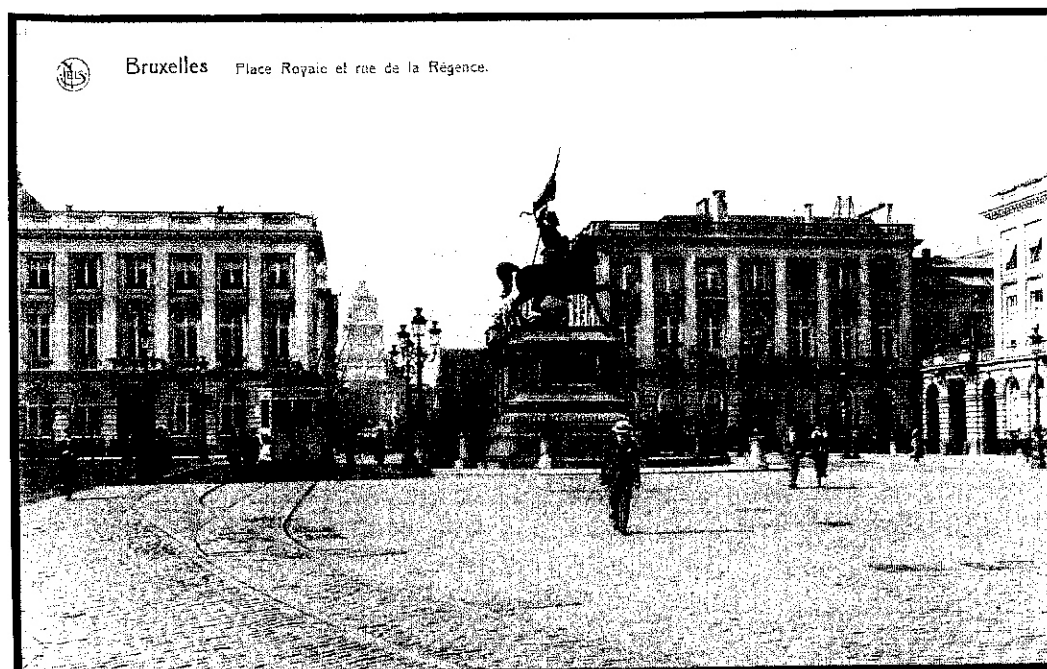
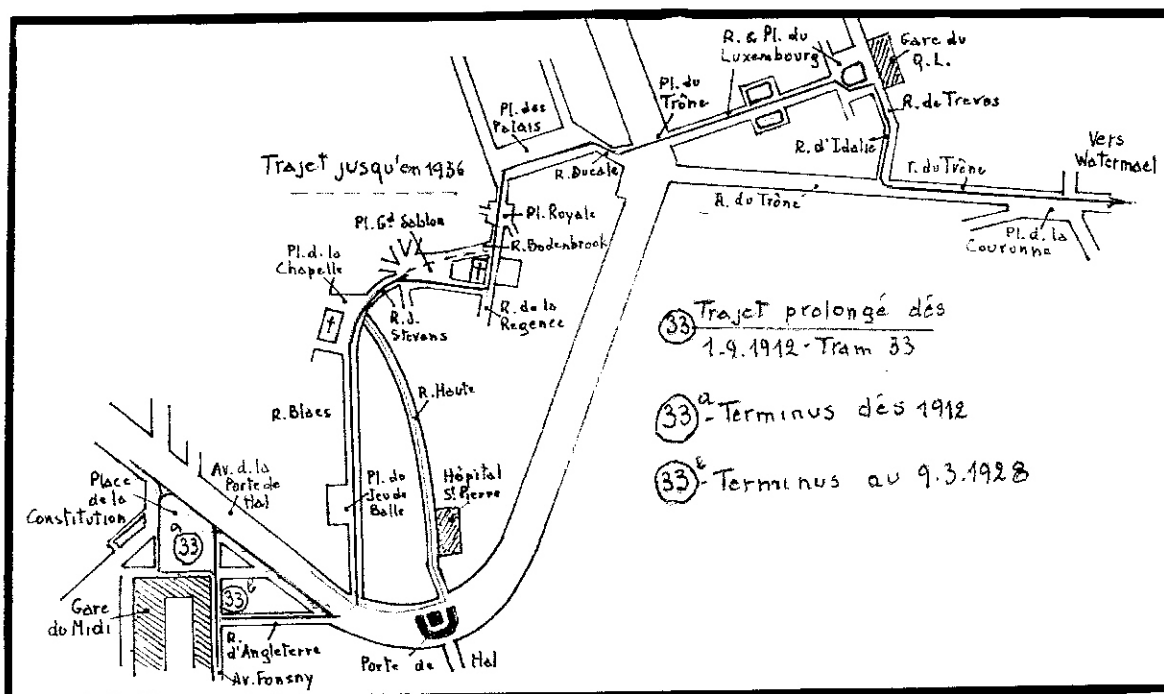
Le 01.09.1912, des nouvelles voies sont mises en service dans les rues de Trèves et d'Idalie, ce qui permet d'établir un nouveau parcours .

bleu **33** bleu

MIDI - WATERMAEL

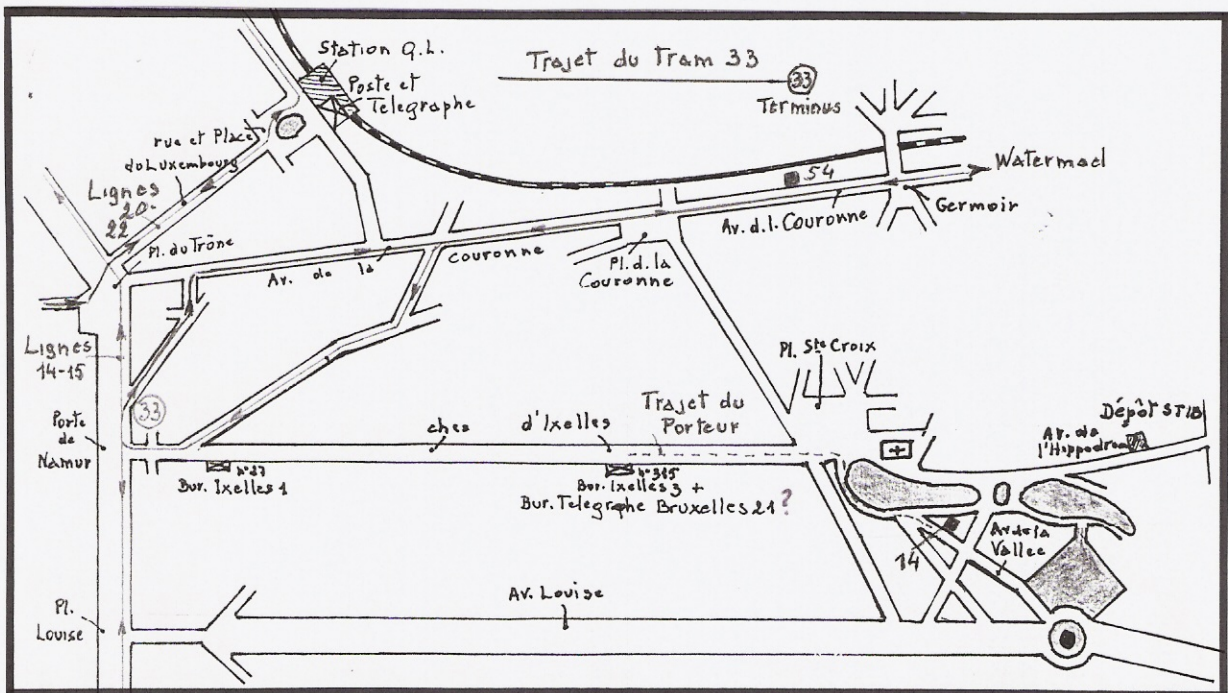
Itinéraire : Place de la Constitution, av. de la Porte de Hal, Porte de Hal, rue Blaes, place de la Chapelle, rue Joseph Stevens, place du Grand Sablon, rue Bodenbroeck, rue de la Régence, place Royale, rue Royale, place des Palais, rue Ducale, place du Trône, rue et place du Luxembourg, rue de Trèves, rue d'Idalie, rue du Trône, puis le parcours initial.

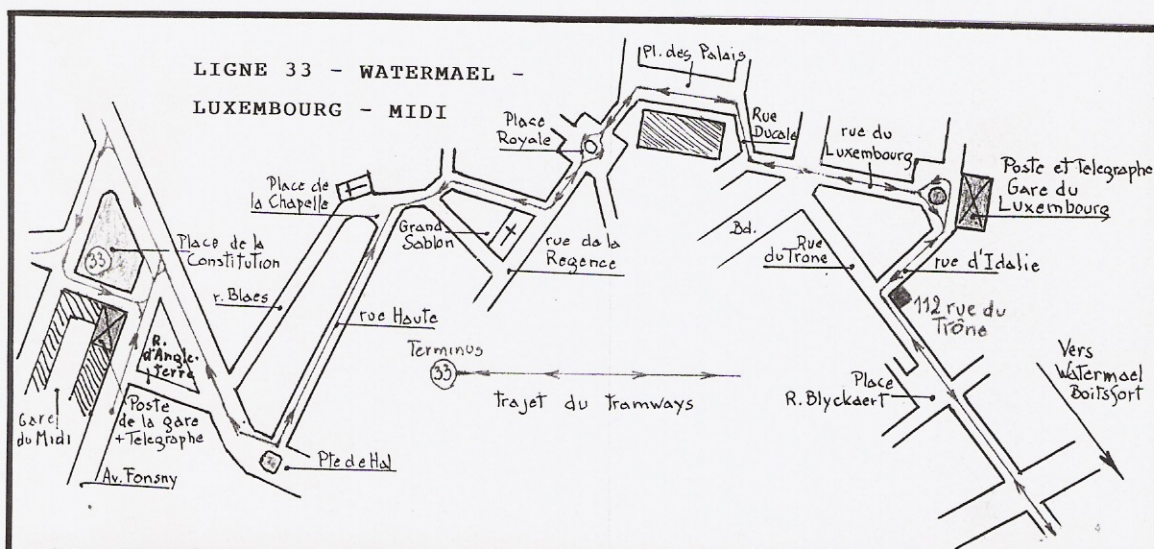
Pour le retour, même trajet, sauf qu'à partir de la porte de Hal, les trams empruntaient la rue d'Angleterre et l'avenue Fonsny, pour atteindre la place de la Constitution.



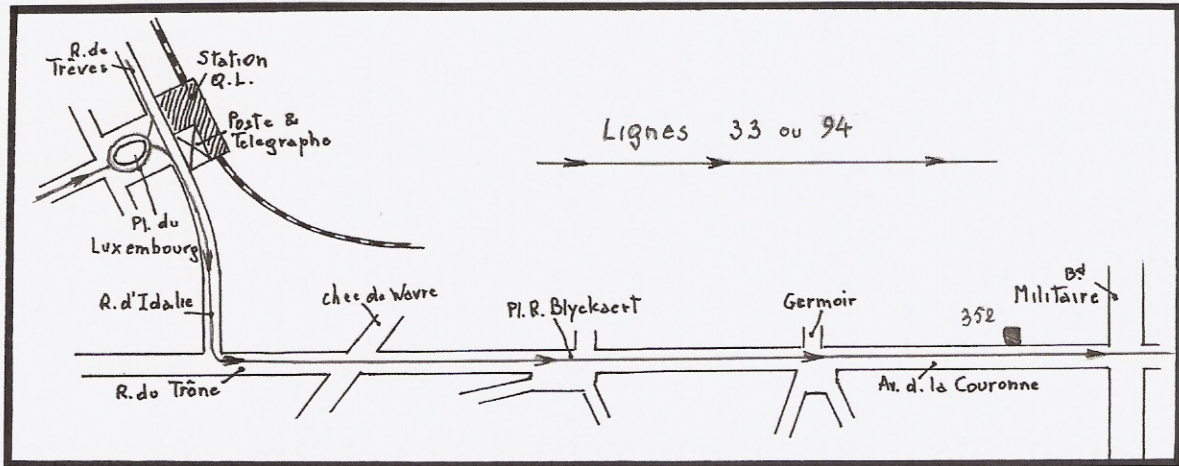


Carte-télégramme à 0,30frs émanant du 54, av. de la Couronne expédiée par EXPRES au 14, rue de la Vallée, Ixelles (tarif du 01.12.1887 : port 0,05 + exprès 0,25) déposée dans la boîte du tram n° 33, circulant av. de la Couronne, venant de Watermael et se dirigeant vers la porte de Namur (terminus), où un petit télégraphiste extrait l'exprès de la boîte-tram et le transborde dans la boîte du tram n° 14 ou 15, circulant sur les bds du haut vers la place du Trône, où un autre petit télégraphiste lève l'exprès de la boîte-tram et le transfère dans la boîte du tram n° 20 ou 22, passant par la place du Trône et se dirigeant vers la gare du Quartier Léopold, où l'exprès était annulé par le bureau télégraphique BRUSSEL (L.W.) BRUXELLES (Q.L.) 6 JUN 18-19 (1912), qui appose la griffe EXPRES, puis transmet l'exprès au bureau télégraphique de BRUSSEL 21 BRUXELLES 21 / 19-20 / 6. VI. 1912. Un porteur du télégraphe se charge de la distribution au 14, rue de la Vallée.





Lettre EXPRES émanant du 112, rue du Trône, Ixelles, affranchie à 4,80frs (soit 7 ports à 0,50 = 3,50 + exprès 1,00 + surtaxe tram 0,30 – tarif du 01.11.1926) déposée dans la boîte du tramway n° 33, passant rue du Trône et rue d'Idalie vers la gare du Midi (av. Fonsny). Exprès extrait de la boîte-tram par un petit télégraphiste et remis au bureau télégraphique de BRUXELLES – MIDI / T 25.II.1927 T / BRUSSEL – ZUID, et apposition de la griffe EXPRES, ainsi que le timbre encadré TRAM. Au dos cachet du bureau télégraphique distributeur NORD - BELGE / 25 FEV. 1927 / localité illisible.



Carte-postale EXPRES affranchie à 1,30frs, ayant été déposée dans une boîte de tram, et relevée par un petit télégraphiste place du Luxembourg, qui la remet au bureau télégraphique de BRUXELLES Q.r LEOPOLD / T 1.VIII.1927. T / BRUSSEL LEOPOLDSWIJK, qui appose sa griffe **TRAM**. Envoi remis par un porteur du télégraphe, au 352, avenue de la Couronne, en utilisant le tram n° 33, comme moyen de transport (tarif du 01.11.1926 : port 0,30 + exprès 1,00). Griffes « T » et indication manuel au crayon bleu 0,30, taxe à payer par le destinataire (surtaxe de tram non incorporée à l'affranchissement).

Lettre épaisse et pesante, émanant du 31, av. Alphonse Hottat (à 200m du Gerموir) affranchie à 1,75frs, expédiée en EXPRES à un militaire en A.B.O./B.P. 1, Aix-la-Chapelle. Déposée dans la boîte du tram n° 33, au Gerموir, venant du cimetière d'Ixelles, via le Gerموir, pl. du Luxembourg, Grand Sablon, Gare du Midi, où un petit télégraphiste extrait l'expres de la boîte-tram et le remet au bureau télégraphique du Midi, qui appose sa griffe **TRAM**, puis le remet au bureau postal de BRUXELLES MIDI / BRUSSEL ZUID / 15.VI / 9-10 / 1928, qui annule le timbre-poste, appose la griffe bilingue EXPRES et le timbre « T » (Taxe).

ORDRE SPECIAL N° 19 du 01.02.1919

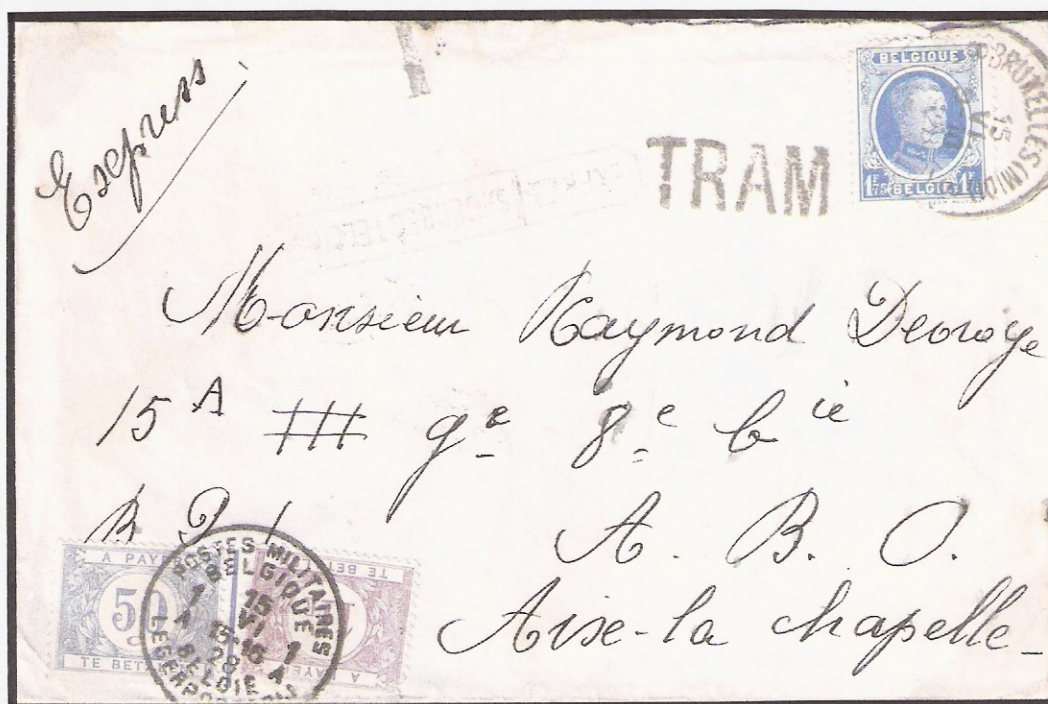
Les militaires de l'A.B.O. jouissaient de la franchise postale pour les cartes postales et les lettres ordinaires d'un poids du 1^{er} échelon, adressées en Belgique, France, Angleterre, Italie et aux colonies de ces pays. Bénéficiaient également de la même franchise, les correspondances ordinaires expédiées aux militaires belges se trouvant au Congo-Belge, en France, en Angleterre et en zone occupée du territoire allemand.

Le service postal de l'A.O. était considéré comme service intérieur.

Les militaires sous les drapeaux bénéficiaient de la franchise de port pour le 1^{er} échelon de poids. Les envois non affranchis adressés aux militaires sous les drapeaux, étaient exemptés de la surtaxe (X2) pour non affranchissement (article 6 & 2 de l'I.G. de 1926).

Tarif intérieur belge du 15.12.1927 : port 0,60 / 50grs (lettre pesante de 100 à 150grs) 3 ports à 0,60 = 1,80 + exprès 1,75 + surtaxe tram 0,30 = 3,85frs, moins 1,75 d'affranchissement = 1,10 moins 0,60 de franchise pour le 1^{er} échelon de poids = 1,50frs manquant et de taxe à payer par le destinataire, représentée par 2 chiffres-taxe de 1 fr et 0,50fr, annulés par le bureau **POSTES MILITAIRES / Belgique - 15.VI. / 16-17 / 1928 - LEGERPOSTERIJEN / BELGIE/ 1A**. Au dos, cachet P.M. 1 DU 15.VI / 16-17 / 1928 .

Les bureaux P.M. 1/A et P.M. 1 se trouvaient dans le même bâtiment.

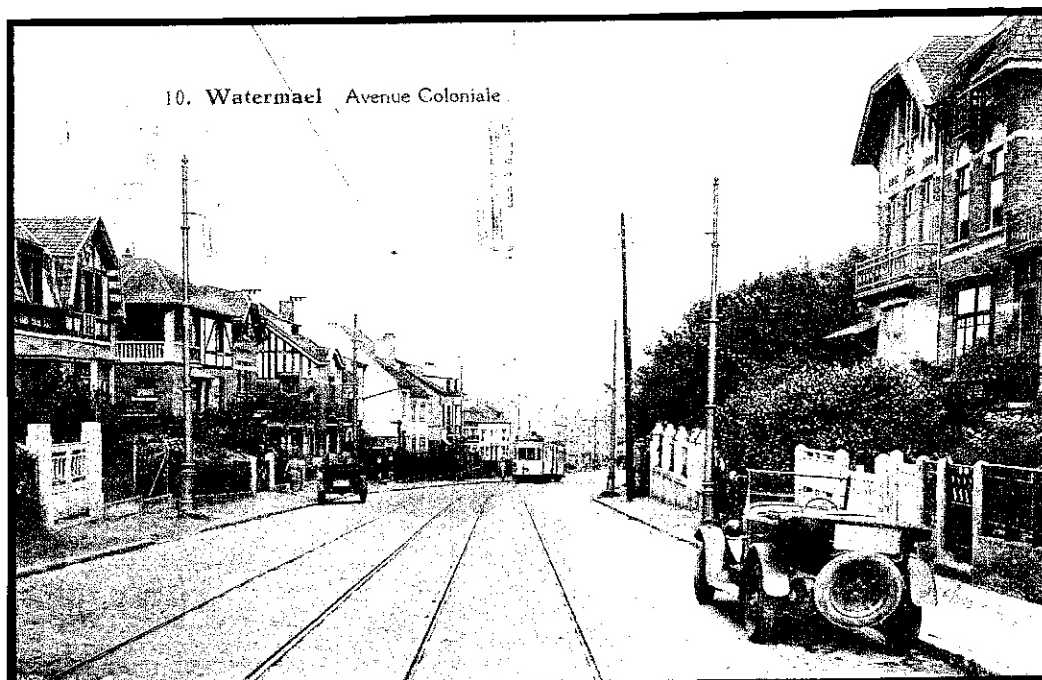


WATERMAEL – BOITSFORT ou BOITSFORT - WATERMAEL

Ces deux territoires étaient séparés par le plateau des « Trois Tilleuls ». En 1811, sous Napoléon, ces deux communes furent réunies.

Dans un acte de donation au Chapitre d'Aachen, Watermael était mentionné en 888, tandis que Boitsfort n'apparaissait qu'en 1227.

L'église paroissial de Watermael remonte à la moitié du Xie siècle.



bleu (33) rouge MIDI - BOITSFORT

A partir du 26.04.1926, cette ligne était prolongée depuis la place de Watermael jusqu'à la place de Boitsfort, via la rue Théophile Vander Elst, av. des Bouleaux, av. des Ortolans, Trois Tilleuls, av. de la Fauconnerie, bd du Souverain, rue Major Brück. Au retour, les trams empruntaient la rue des Trois Tilleuls et ensuite le trajet normal.

bleu (33) rouge PLACE ROYALE - CIMETIERE D'IXELLES

Le 26.04.1926, il était créé un service de renfort sous la plaque 33 barré.

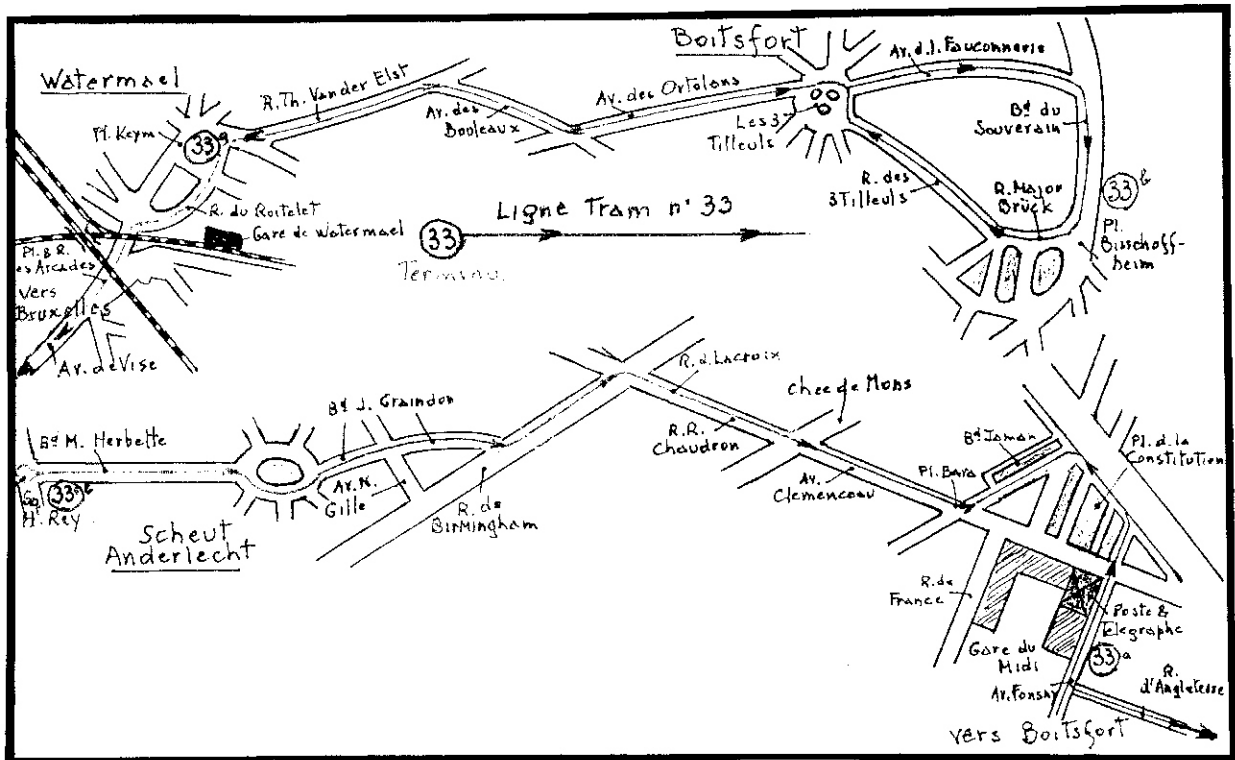
bleu (33) rouge PLACE DE LA CHAPELLE - CIMETIERE D'IXELLES

Le 10.05.1926, le renfort était prolongé de la place Royale à la place de la Chapelle. Le terminus était à simple rebroussement place de la Chapelle.

bleu (33) rouge PLACE DE LA CHAPELLE - WATERMAEL

Le 09.11.1926, le 33 barré était à nouveau renforcé, le parcours était prolongé depuis le cimetière d'Ixelles jusqu'à Watermael.

Le 23.02.1927, le parcours faisant le crochet par la chée de Boendael et l'av. G. Gilbert était désaffecté. Le retour se faisait par la rue du Relais.



Le 09.03.1928, le terminus était reporté du côté ouest de la place de la Constitution (act. av. Fonsny) face à l'Hôtel de l'Espérance, entre la rue d'Argonne et l'av. de la Porte de Hal.

Le 15.01.1931, la circulation des trams dans la rue Haute était modifiée. Les trams venant de la Porte de Hal et se dirigeant vers la place de la Chapelle utilisaient la rue Haute. Dans l'autre sens, les trams circulaient par la rue Blaes. (Jusqu'à cette date les trams circulaient dans les deux sens rue Haute). Le 21.12.1935, le terminus du tram n° 33, à Boitsfort, était permuté. Arrivé à Boitsfort, il continuait jusqu'au bd du Souverain, où il stationnait. Par après, il rejoignait les « Trois Tilleuls » par la place Bisschoffsheim.

Le 17.04.1936, à la place du Gd Sablon, le tram ne circulait plus par la rue Bodenbroeck, mais par la rue des Sablons.

Le 12.05.1936, le n° 33 barré « PLACE de la CHAPELLE – WATERMAEL » était supprimé.

SQUARE HENRY REY - BOITSFORT

Depuis le 20.12.1938, le parcours du tram n° 33 était prolongé depuis le Midi jusqu'à Anderlecht. Itinéraire: Sq. Henri Rey, bd Maurice Herbet, bd Jules Graindor, av. Norbert Gille, rue Birmingham, rue Léon Delacroix, rue Ropsy-Chaudron, av. Clémenceau, place Bara, bd Jamar, place de la Constitution (Gare du Midi).

MIDI - BOITSFORT

Le 20.12.1938, remise en service du 33 barré.

Du 03.11.1938 au 18.04.1940, le tram était dévié par la rue Nicolas Doyen, la rue Vandermeeren et la chée de Ninove, jusqu'au terminus du tram n° 77, à Scheut, suite à des travaux au Pont du Chemin de Fer, rue Birmingham.